

Le mot du maire

Le printemps est enfin arrivé et le thème que j'aimerais aborder avec vous est la sécurité routière.

Vous savez qu'avec l'arrivée du beau temps, les enfants, les cyclistes et randonneurs se retrouveront dans les rues de notre municipalité. Dans les zones résidentielles, la vitesse est de 30 km/h. Prenez quelques secondes supplémentaires pour vous rendre à votre domicile.

Plusieurs d'entre vous utilisez le stationnement du Centre Paulinoix. La vitesse y est de 10 km/h. N'oubliez pas, il y a à cet endroit un parc, une garderie, le Centre Paulinoix, la mairie, les pompiers, le garage municipal. Même si vous êtes pressé, vous devez respecter la limite de vitesse. Ne nous obligez pas à fermer l'accès par la rue Des Noyers.

Quand vous circulez dans les rues de la municipalité ou les stationnements, pensez à vos êtres chers, il serait triste d'en perdre un.

Bonne saison estivale

*Claude Leroux
Maire*

Cercle de Fermières



Le 28 janvier dernier, le Cercle de Saint-Paul a célébré ses 90 ans d'existence. Pour souligner cet anniversaire, en collaboration avec la municipalité, nous avons reçu notre Fédération **Les Montérégiennes** le 20 mars 2018. Ce fut un franc succès. Nous étions 96

napperons et de linges à vaisselle tissés. Nous avons aussi eu un encan chinois. Merci à ceux et celles qui sont venus nous encourager.

Aux femmes intéressées à mieux nous connaître, venez nous rencontrer les lundis et mercredis de 9 h à 16 h, les vendredis de 9 h à 11 h et les lundis soir de 17 h à 21 h à notre local. Tél. : 450-291-3166 poste 2345. Vous y trouverez amitié et partage.

*Christiane Fleury
Communications*

450-291-5456 ou 450-291-3609



Debout : Ghislaine Blais, Monique Vallières, Danielle Rajotte, Lorraine Thibault, Christiane Fleury et Rolande Ménard Assises : Susan Gerrett, Jeanne-D'Arc Duval et Linda Patenaude

membres. Merci aux neuf membres de notre Cercle qui ont travaillé à la réussite de cette journée.

Cet hiver, dans le cadre de l'activité «Transmission du Patrimoine», nous avons accueilli 13 jeunes. Trois de nos élèves participent au concours provincial des CFQ en broderie et en couture.

Notre exposition annuelle s'est tenue les 28 et 29 avril 2018. Tous ont pu admirer le travail de nos artisanes et de nos jeunes élèves. Il y a eu tirage d'une courtépointe, d'une doudou tricotée, d'un tablier avec mitaines, de



*Nos meilleurs vœux
au Cercle de Fermières
de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
et à ses membres à l'occasion du
90^e anniversaire de l'organisme*

Le conseil municipal en bref

Novembre/Décembre

- Cession d'une petite partie du lot 86 (37,2 m²) au ministère des Transports (MTQ) pour la réfection du pont de la 67^e Avenue.
- Main levée de la clause résolutoire visant à garantir la construction d'une garderie avec plusieurs conditions à respecter.
- Subvention de 14 251 \$ du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier, travaux sur les 62^e et 65^e Avenues.
- Nomination de la conseillère madame Carol Rivard à titre de maire suppléant pour la période du 14 novembre 2017 au 30 juin 2018.
- Les médailles pour chiens et chats seront gratuites et désormais perpétuelles (à vie).
- Contrat pour l'ouverture des chemins, l'épandage et la fourniture d'abrasifs pour une période de 5 ans à la firme Les Entreprises GM St-Blaise inc., ayant fourni la soumission conforme la plus basse pour un montant total de 441 322 \$.
- Demande auprès du MTQ pour l'installation de feux clignotants lors de la sortie ou du retour en caserne des véhicules d'urgence.
- Octroi du contrat pour les travaux de pavage de la 74^e Avenue à la firme Les Pavages Chenail inc. au montant de 314 145 \$.
- Contrat de surveillance des travaux de pavage sur la 74^e Avenue à la firme Ingemax pour un montant de 15 000 \$.
- Demande auprès du MTQ pour le lignage de la route 223 de la 55^e Avenue à la 1^{re} Avenue.
- Attribution de dossiers aux élus :
 - M. Pierre Bisailon** : Agriculture, services avec le Centre de Plein Air l'Estacade, loisirs et Festival nautique (M. Denis Thomas, suppléant)
 - M. Marc Chalifoux** : Relations de travail avec les pompiers, projet du site récréatif en bordure de la rivière, comité de citoyens et parade de bateaux (Mme Carol Rivard, suppléante)
 - Mme France Desroches** : Comité de bénévoles, organismes et loisirs (M. Pierre Bisailon suppléant)
 - M. Léo Quenneville** : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), embellissement, revitalisation domiciliaire, relations avec Parcs

Canada et projet de décret pour le dragage des rades et canaux (M. Marc Chalifoux et M. Denis Thomas, suppléants).

Mme Carol Rivard : Conseil d'établissement (école), tourisme, Garderie Île-aux-Noix et comité des gens d'affaires (M. Denis Thomas, suppléant)

M. Denis Thomas : Construction résidentielle et commerciale, loisirs, Garderie Île-aux-Noix, Festival nautique et revitalisation domiciliaire (Mme Carol Rivard, suppléante).

- Renouvellement du protocole d'entente avec le Centre de Plein Air l'Estacade pour le camp de jour de l'été 2018.
- Demande auprès du MTQ pour droit de passage des VTT en direction nord de la 64^e Avenue, jusqu'au numéro d'immeuble 1004, rue Principale.
- Demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire.
- Demande auprès du MTQ d'uniformisation de la vitesse sur la route 223 en direction sud.
- Nomination de deux membres honoraires au Service de Sécurité Incendie : MM. Germain Gamache et Lorne Ulley pour leurs années d'implication et de dévouement depuis 1956.
- Adoption des prévisions budgétaires 2018 et des taux de taxes.
- Demande de subvention pour une étude d'opportunité relativement à un regroupement des services de sécurité incendie des municipalités.

Janvier/Février

- Établissement des tarifs des activités sportives 2018.
- Entente en matière de prévention incendie avec la régie intermunicipale de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.
- Adoption du règlement #368-2017 de façon à créer la zone 307, afin de permettre l'aménagement d'un meilleur accès à la rivière Richelieu.
- Reconduction des mandats des membres du Comité consultatif d'urbanisme. Le comité est formé du conseiller monsieur Léo Quenneville et de six résidents: messieurs Luc Berlinguette, Robert Chaillez, Pierre Desmarais, Jean Forest, Réal Forget et

Gilles Laguë. Madame Christiane Fleury agit à titre de secrétaire et monsieur Jacques-M. Daigle à titre de personne-ressource.

- Résolution accordant une indexation de 1,7 % aux employés municipaux.
- Demande auprès du MTQ : permission de circuler sur la route 223 pour les quadistes et motoneigistes, pour se rendre de leurs résidences respectives de la 55^e Avenue à la 79^e Avenue aux sentiers reconnus.
- Remerciements à madame Éliane St-Pierre, pour l'excellent travail qu'elle a fourni au cours des deux dernières années à titre de coordonnatrice au service des loisirs et événements.
- Embauche de Madame Julie Brosseau à titre de coordonnatrice au service des loisirs et événements.
- Autorisation à présenter un projet dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV – conversion des lumières du gymnase au Dell et rideau séparateur.
- Résolution demandant une correction de la ligne délimitant la réserve de biodiversité projetée Samuel-de-Champlain sur la 55^e Avenue, afin d'exclure les infrastructures municipales (emprise de la 55^e Avenue) de l'aire protégée.
- Mandat à un architecte pour des croquis accompagnés d'une évaluation réaliste et rigoureuse de deux projets : agrandissement du Centre Paulinoix et construction d'un entrepôt.

Dons et commandites

Club Optimiste	
Saint-Paul-l'Île-aux-Noix	1 200 \$
Bal des finissants – école	
Alberte-Melançon	200 \$
Le Grenier aux trouvaillies	
(la bouée culinaire)	800 \$
Festival de la Saint-Valentin	500 \$
Garde côtière auxiliaire	1 000 \$
Maison Hina inc.	200 \$
Cercle de Fermières	
(journée de printemps)	300 \$

Source:

Marie-Lili Lenoir

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



Statistiques

Le rapport annuel du Réseau Biblio de la Montérégie indique que la bibliothèque de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a effectué, au cours de l'année 2017, plus de 7200 prêts de documents. Il s'agit d'une des meilleures performances du réseau pour les municipalités de 2000 habitants et moins. Merci à toutes les bénévoles et à nos abonné(e)s pour leur fidélité et leur compréhension. Si vous êtes un nouvel arrivant, n'hésitez pas à venir vous inscrire. C'est gratuit!

Félicitations

Félicitations à Madame Carmen Caya, bénévole à la bibliothèque depuis les tout

débuts, qui a reçu il y a quelques mois la médaille de la Confédération pour son bénévolat et son travail actif dans la communauté.

Remerciements

Merci au Club Optimiste pour son aide financière à l'heure du conte, qui nous permet de tenir des activités intéressantes pour les enfants et de leur remettre des prix de présence.

Adresses Courriel

Nous invitons nos abonné(e)s à laisser leur adresse courriel à la préposée au comptoir de prêt lors de leur prochaine visite à la bibliothèque. Le tout est évidemment facultatif,

mais si vous le faites, vous recevrez dorénavant un courriel vous annonçant que votre prêt arrive bientôt à échéance ou que le volume que vous avez réservé est disponible.

Horaire d'été

Les jours et les heures d'ouverture de la bibliothèque demeurent les mêmes durant tout l'été. Nous serons cependant fermés les vendredi et samedi 6 et 7 juillet, fin de semaine du Festival Nautique.

Heures d'ouverture

Mardi	de 14 h à 15 h 30
Mercredi	de 19 h à 21 h
Vendredi	de 19 h à 21 h
Samedi	de 10 h à 12 h

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été.

*Roger Langlois
Responsable*

Chronique histoire

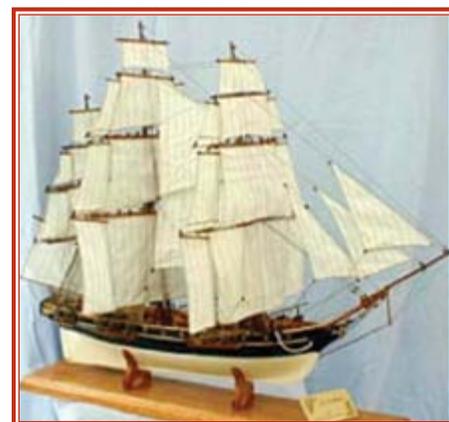
LE CHANTIER NAVAL DE L'ÎLE AUX NOIX

Lorsque débuta la guerre anglo-américaine de 1812, la flotte américaine était dominante sur le front Richelieu-Lac Champlain. Les chaloupes canonnières britanniques n'arrivaient plus à faire le poids. Les Britanniques décidèrent donc de créer un chantier naval pour contrer les forces américaines sur le lac Champlain. Le site de l'île aux Noix fut choisi pour son importance stratégique. L'activité du chantier débuta en 1813. On y construisit plusieurs navires de guerre et des canonnières. La production atteignit son point culminant en 1814 avec la mise à l'eau du HMS Linnet et d'une grosse frégate, le HMS Confiance. Doté de 37 canons, le Confiance fut le plus grand navire de guerre à naviguer sur le lac Champlain. L'île aux Noix servait aussi de base navale. Ainsi, en mai 1814, une expédition britannique partit de l'île dans le but d'effectuer une attaque navale sur le chantier américain d'Otter Creek au

Vermont. L'entreprise se solda toutefois par un échec.

Quant au Confiance, il ne porta pas chance aux Britanniques. À peine sorti du chantier, il prit part à une attaque navale contre les Américains dans la baie de Plattsburg. Faisant face à des vents contraires, son commandant, le capitaine George Downie de la Royal Navy, ne put le soustraire aux pièces de batterie américaines. Le navire fut capturé et Downie tué lors de l'affrontement.

Le chantier naval entraîna une activité intense sur l'île aux Noix. La garnison fut considérablement augmentée pour en assurer la protection. Un grand nombre d'ouvriers y résidaient avec leurs familles. Pour bien mesurer l'importance du chantier, mentionnons que le constructeur de navires John Goudie, de Québec, procéda en 1815 à l'embauche de 283 ouvriers de la région de Québec, pour les envoyer travailler sur les chan-



Le HMS Confiance, construit au chantier naval de l'île aux Noix en 1814, était doté de 37 canons.

tiers de construction navale de l'île aux Noix et de Kingston.

La confrontation sur le lac Champlain prit fin en 1815 suite au traité de Gand entre les États-Unis et l'Angleterre. Les deux pays s'entendirent pour un désarmement dans les eaux frontalières. Le chantier naval de l'île aux Noix poursuivit ses activités une fois les hostilités terminées, mais la production y diminua progressivement au fil des ans. Il ferma définitivement en 1834.

Sécurité publique
Québec

Sécurité
incendie

Utilisez le barbecue de façon sécuritaire

Pour le démarrer :

Au départ :

1. Assurez-vous que les commandes de contrôle sont fermées.
2. Ouvrez le couvercle de votre barbecue.
3. Ouvrez la bouteille de gaz au maximum.
4. Ouvrez lentement une des commandes de contrôle et actionnez l'allumeur intégré ou insérez une source d'allumage (briquet ou longue allumette) dans l'orifice d'allumage au bas de la cuve près du brûleur associé à la commande de contrôle qui est ouverte.

Restez éloigné de la surface de cuisson lors de l'allumage.



Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, il faut fermer la bouteille et les commandes de contrôle et laisser ventiler complètement l'appareil avant

de réessayer. Jusqu'à 15 minutes peuvent s'avérer nécessaires, selon les conditions.

Pendant son utilisation :

- Surveillez en permanence un barbecue.
- Pour éviter les accidents ou les brûlures, gardez toujours une distance sécuritaire.
- Ne déplacez jamais le barbecue lorsqu'il est allumé.

Pour l'éteindre

1. Fermez en premier la bouteille de gaz pour purger les conduites.
2. Lorsque la flamme est éteinte, mettez toutes les commandes de contrôle en position fermée (OFF).
3. Refermez finalement le couvercle du barbecue.

- Toute bouteille de gaz devrait être entreposée à l'extérieur d'un bâtiment.
- Ne jetez jamais une bouteille de gaz aux ordures.

Rappelez-vous qu'une bouteille de plus de 10 ans doit être remplacée.

Sûreté
du Québec



Les recherches démontrent que :

la ceinture de sécurité contribue largement à sauver des vies ;
la ceinture de sécurité contribue à diminuer la gravité des blessures ;
si tous les occupants d'un véhicule bouclaient leur ceinture, on pourrait éviter environ 30 décès et réduire de 75 le nombre de blessés graves chaque année.

Le port de la ceinture de sécurité en statistiques

En moyenne, pour les années 2012 à 2016, environ 30% des conducteurs et des passagers de véhicules de promenade décédés ne portaient pas leur ceinture. Alors que le taux de non-port de la ceinture pour les passagers arrière d'un véhicule de promenade décédés

dans un accident de 2012 à 2016 est de 37,1%. Le non-port de la ceinture de sécurité dans les collisions mortelles est relevé davantage chez les hommes âgés de 25 à 49 ans.

Le taux de non-port de la ceinture augmente au fur et à mesure que la nuit avance et est souvent associé à d'autres comportements telle la consommation d'alcool. Plus le taux d'alcoolémie augmente, plus le port de la ceinture diminue.

Chez les conducteurs de véhicules lourds, on constate que l'omission de porter la ceinture de sécurité au volant d'un véhicule lourd est particulièrement plus élevée, atteignant 15,8 % comparativement à 5,4 % pour l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire. Lors de collisions mortelles impliquant un véhicule lourd, le conducteur n'était pas attaché dans 34 % des cas.

Bilan de l'opération nationale concertée VACCIN

Dans le cadre de cette opération tenue du 30 novembre 2017 au 3 janvier 2018, plus de 2 871 opérations policières ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues ont été déployées à travers la province, soit 476 contrôles routiers de plus que l'an dernier. C'est donc plus de 50 000 conducteurs qui furent rejoints par les policiers. Malgré les sanctions sévères, les campagnes de sensibilisation, les nombreux services et options de raccompagnement disponibles et la présence de nombreux contrôles routiers, plus de 1 055 personnes ont été arrêtées durant cette période pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ ou la drogue, ce qui représente une moyenne journalière de 30 arrestations.

Une quinzaine de jeunes de plus que l'an dernier ont été interceptés et ont reçu un constat pour non-respect de la condition zéro alcool. C'est donc plus de 60 automobilistes de moins de 22 ans qui ont perdu leur permis pour 90 jours, ont reçu 4 points d'incapacité ainsi qu'une amende pour avoir conduit leur véhicule après avoir consommé des boissons alcoolisées.

La fin de cette opération ne signifie pas pour autant la fin des contrôles routiers. Les policiers de l'ensemble des services de police du Québec poursuivront leurs efforts quotidiens pour contrer l'alcool et la drogue au volant. Différentes techniques et outils seront utilisés afin de détecter la drogue et l'alcool chez les conducteurs, et ce, tout au long de l'année.



Compo-Haut-Richelieu

GROS REBUTS REMBOURRÉS À JETER : COMMENT FAIRE?

Compo-Haut-Richelieu inc. rappelle aux citoyens des 12 municipalités qu'elle dessert que les gros rebuts rembourrés, les tapis, les textiles et les toiles sont refusés dans les écocentres. Pour s'en départir, il suffit de les déposer aux ordures ménagères les journées de collecte régulière.

Consignes à respecter

- Les toiles et les tapis doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux d'une longueur maximale de 1 mètre et d'un diamètre maximal de 30 centimètres.
- Les gros rebuts acceptés aux ordures doivent être déposés en bordure de rue pour 7 h le matin de la collecte régulière.
- Prévoir les risques d'intempéries est essentiel. La pluie, la neige et le verglas peuvent rendre ces articles trop lourds.

Pour assurer le ramassage de ce type de rebuts, les citoyens peuvent transmettre leur adresse à l'avance auprès du service à la clientèle de Compo-Haut-Richelieu inc. au 450 347-0299 ou à info@compo.qc.ca.

DÉPÔTS SAUVAGES

En aucune circonstance, des ordures ne devraient être laissées à des endroits inappropriés comme des terrains vacants ou aux abords de routes peu achalandées. Ces situations causent des problématiques tant au niveau des odeurs, de la salubrité que de la pollution visuelle.

Compo-Haut-Richelieu inc. encourage les

citoyens à s'informer avant de se départir de déchets.

Certains rebuts peuvent être apportés à l'écocentre, d'autres non. Par la même occasion, ils pourront connaître le fonctionnement et les procédures en vigueur dans les écocentres.

Collecte de matières recyclables LES CITOYENS DOIVENT RESTER MOTIVÉS

Au cours des dernières semaines, les matières recyclables ont retenu l'attention des médias plus souvent qu'à leur tour.

Compo-Haut-Richelieu inc. tient à rappeler aux citoyens l'importance de continuer à utiliser le bac de récupération pour les imprimés, les emballages et les contenants.

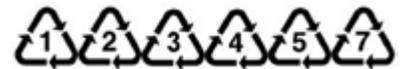
Les bonnes habitudes ne doivent pas se perdre, et ce, malgré les défis rencontrés actuellement par les centres de tri. Il s'agit d'une situation temporaire à laquelle plusieurs acteurs du milieu travaillent pour trouver des solutions.

Qu'est-ce qui va dans le bac de recyclage?

Papier et carton : Journaux, circulaire, revues. Feuilles, enveloppes et sacs de papier. Livres et annuaires téléphoniques. Rouleaux de carton. Boîtes de carton. Boîtes d'oeufs. Cartons de lait et de jus. Contenants de type Tetra Pak.

Plastique : Sacs et pellicules d'emballage. Bouteilles, contenants et emballages de

produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



Verre : Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Métal : Papier et contenants d'aluminium. Bouteilles et canettes d'aluminium. Boîtes de conserve. Bouchons et couvercles.

Consignes

- Bien rincer les contenants et les sacs en plastique.
- Retirer les circulaires et les coupons de caisse des sacs en plastique.
- Sacs et pellicules plastiques souples : vider, rassembler et compresser dans un même sac puis fermer d'un noeud.
- Séparer les divers types d'emballages d'un même produit (par exemple, le sac de plastique d'une boîte de céréales).
- Le bac de récupération, tout comme le bac d'ordures, doit être mis en bordure de rue pour 7 h, les matins de collecte.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de communiquer avec le service à la clientèle de Compo-Haut-Richelieu inc. par téléphone au 450 347-0299 ou par courriel à info@compo.qc.ca. Le site Internet www.compo.qc.ca est également une excellente source d'information.

CHEZ DEDÉ A 40 ANS

Ouvert en 1978, le casse-croûte Chez Dédé fait partie du paysage de la municipalité depuis maintenant 40 ans grâce à la fidélité de sa clientèle. Ses premiers propriétaires furent Francine Vissière et André Galarneau. Le commerce fut repris en 1988 par Lise et Yvon Valois. Depuis 2005 c'est leur fille, Marie-Josée Valois, qui assure la bonne marche de l'entreprise. **Bon 40° !!!**



FESTIVAL NAUTIQUE

de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



GRATUIT
POUR LES 12 ANS
ET MOINS !

LAISSÉ-PASSER
1 JOUR - 15\$
3 JOURS - 20\$

Achat de billets en ligne

6-7-8 JUILLET 2018

Activités familiales, sports nautiques et terrestres,
spectacles de musique, exposition de bateaux et plus encore !

 Festival Nautique de Saint Paul de l'île aux Noix
www.festivalnautique.ca

FESTIVAL NAUTIQUE

La troisième édition du Festival Nautique aura lieu les 6, 7 et 8 juillet 2018 au lieu historique national de Parcs Canada. Plusieurs membres des comités, partenaires touristiques et commanditaires se mobilisent présentement afin de préparer et d'organiser les festivités.

UNE PROGRAMMATION

COMPLÈTE ET POUR TOUS

Le Festival Nautique offrira pour petits et grands une panoplie d'activités amusantes en lien avec le nautisme! En plus d'un événement pour les fanatiques de bateaux, les comités organisateurs tiennent à mettre de l'avant un volet culturel avec de nombreux spectacles et un volet familial avec un Espace Famille amusant. Que vous possédiez ou non un bateau, la programmation est adaptée pour tous !

PROGRAMMATION DES FESTIVITÉS

Vendredi 6 juillet

Spectacles familiaux

Souper sous le chapiteau (Billets en vente prochainement)

Spectacle de chansonniers

Feux d'artifice

Spectacle des RESPECTABLES

Samedi 7 juillet

Tournoi volleyball

Spectacle de talents (jeunes et adultes)

Spectacles familiaux et animation Espace Famille

Parade de bateaux

Spectacle de KARIM OUELLET et KING ABID DJ SET

Dimanche 8 juillet

Finale tournoi volleyball

Finale spectacle de talents

Course de rabaskas

RECHERCHE DE PARTICIPANTS - Le comité organisateur est à la recherche de participants pour ses activités, entre autres pour sa fameuse course de rabaskas, où des équipes de 9 participants auront la chance de parcourir un trajet à épreuves en canot d'époque. Nous recherchons également des participants pour un tournoi de volleyball mixte. Nous désirons accueillir des équipes de 5 participants. Ce sont des activités parfaites pour renforcer l'esprit d'équipe de votre entreprise ou groupe d'amis.

Le Festival Nautique recherche également des participants pour sa **parade de bateaux**. L'organisation souhaite doubler le nombre de participants cette année, afin que l'activité devienne un incontournable. Un seul critère à respecter : vous devrez décorer votre embarcation (peu importe l'embarcation)!

Les artisans de la région sont également invités à venir exposer et vendre leurs créations au cœur du Quartier des artisans.

SPECTACLES DE TALENTS (JEUNES ET ADULTES)

Le Comité organisateur propose aux artistes de la région du Haut-Richelieu un concours ouvert à tous, qui aura lieu sur la scène principale. Les participants pourront se produire sur scène le samedi 7 juillet, dans un contexte professionnel enrichissant digne des plus grands artistes. Les favoris auront également l'opportunité d'offrir une seconde performance le dimanche 8 juillet.

UN ÉVÉNEMENT RASSEMBLEUR - Ce grand projet est soutenu par la municipalité et par des comités composés de citoyens bénévoles, de conseillers municipaux, d'entreprises, de marinas et d'associations. Tous sont impliqués pour un objectif commun, faire découvrir la municipalité, ses attraits et les plaisirs du nautisme.

Le Festival ne pourrait avoir lieu sans l'énergie, le soutien et la collaboration de tous les bénévoles et partenaires.

Certains membres des comités auront sous peu des billets à vendre pour divers événements (dîner-souper spaghetti, souper sous le chapiteau...). Restez à l'affût et participez en grand nombre.

Soyez des nôtres, ce sera une expérience enrichissante et conviviale.

Pour toute demande d'information ou pour vous inscrire aux diverses activités, veuillez contacter Julie Brosseau au 450 291-3166 poste 2303 ou consultez la page

Web au www.festivalnautique.ca.



Service des loisirs et événements

Nouvelle Coordonnatrice au Service des Loisirs et Événements

Depuis le 16 mars 2018, la municipalité m'a embauchée comme nouvelle Coordonnatrice au Service des Loisirs et Événements. Je me présente, je me nomme Julie Brosseau, plusieurs me connaissent déjà. Je suis originaire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. J'ai déjà travaillé aux loisirs comme



monitrice et coordonnatrice dans ma jeune vingtaine. Ouvrant dans le domaine de la petite enfance et du bénévolat au niveau loisirs et culture depuis une vingtaine d'années, j'ai décidé de renouer avec mes racines dans ce nouveau boulot. Je suis la conjointe d'un ancien pompier d'ici et maman de deux garçons

sportifs âgés de 7 et 10 ans. Je suis à votre entière disposition. J'attends vos suggestions et commentaires. Je suis ouverte à toutes nouvelles idées. Au plaisir de vous rencontrer. Julie 450-291-3166 # 2303



Nous avons eu un énorme succès pour la chasse aux cocos le samedi 1^{er} avril 2018, gracieuseté du Club Optimiste. Merci aux enfants et aux parents pour leur participation.



Monsieur le maire et les conseillers vous invitent à une distribution d'arbres, le dimanche 13 mai 2018 de 9 h à midi au Centre Paulinoix, dans le cadre de la journée de l'arbre.



Au printemps, il y aura une cérémonie pour inaugurer la superbe mosaïque créée l'automne dernier lors des journées de la culture. Un

communiqué sera émis sous peu.



Une publicité sera émise sous peu pour l'inscription au camp de jour à L'Estacade.

Le Centre Paulinoix est toujours accessible avec ses multiples activités. Venez vous y amuser en grand nombre ! Contactez les surveillants au besoin (450-291-3166 poste 2340).

Ventes-débaras

N'oubliez pas que les ventes-débaras sans permis sont autorisées sur le territoire de la municipalité, la fin de semaine de la Fête des Patriotes (19-20 et 21 mai cette année) ainsi que la première fin de semaine du mois d'août



LE TEMPS D'UNE GLACE...



Pour une deuxième saison, la crèmerie « Tentations glacées » invite les Paulinoix et Paulinoises à venir se régaler au 970C, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (près du bar Eisbock). La propriétaire, Alexandra Surprenant Barrière, a choisi d'établir son commerce à Saint-Paul pour le caractère touristique de la municipalité et parce que les gens, affirme-t-elle, y sont chaleureux. Son objectif consiste à offrir un service personnalisé.

Ouverte en juin 2017, la crèmerie a débuté ses opérations plus tôt cette année et compte le faire jusqu'à la fin septembre, si la température le permet. Durant la saison chaude, les heures d'ouverture seront de 11 h à 21 h, sauf les lundis où le commerce sera fermé.

On y privilégie les produits sans noix, sans arachides et sans lactose. La propriétaire compte engager un ou deux employés selon l'achalandage.